

# Professionnels de santé



© 2015 Les Echos Publishing

Parce que l'accès à des soins de qualité doit être possible sur tout le territoire national et pour tous les Français, un premier volet du pacte territoire santé (2012-2015) avait déjà pris plusieurs engagements pour faire reculer les déserts médicaux. La ministre de la Santé vient de lancer le second volet de ce pacte.

Parmi les nouvelles mesures contenues dans ce nouvel opus, on trouve par exemple la volonté d'envoyer tous les étudiants de médecine en stage de médecine générale pendant leur 2<sup>e</sup> cycle ou encore de déployer quelque 1 000 praticiens territoriaux de médecine générale (PTMG) et 1 000 maisons de santé pluridisciplinaires d'ici à 2017.

Le numéris clausus devrait également être revu à la hausse sur les territoires en tension comme les Antilles-Guyane, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Centre, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, La Réunion et Rhône-Alpes.

Enfin, le ministère souhaite augmenter le nombre de médecins libéraux enseignants et élargir le statut de chef de clinique à d'autres spécialités de ville. Le pacte devrait également permettre d'ouvrir dans chaque région un portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS), et de déployer en ville des expérimentations de télémédecine pour les patients souffrant d'affections de longue durée, et pour les soins urgents.

